

316/12

Département de l'Intérieur,

BUREAU DU GÉOGRAPHE,

Ottawa, NOV 11 1905

CHER MONSIEUR,

Je voudrais obtenir des renseignements quant au dérivé des noms de localités en Canada— noms de villages, villes, cités, et aussi des accidentations naturelles, rivières, lacs, baies, montagnes, etc. Vous me rendrez donc service en me faisant part des données que vous possédez ou que vous pourrez vous procurer soit au sujet du nom ci-dessous, soit de celui de tout autre accident naturel dans votre voisinage.

En beaucoup d'endroits les anciens disparaissent, s'ils n'ont pas déjà disparus, et, si ces renseignements ne sont pas recueillis maintenant, ils seront, dans bien des cas, complètement perdus. Dans la plupart des localités, certaines personnes s'intéressent aux choses de cette nature ; d'autres se trouvent parmi les fondateurs ou les premiers occupants. S'il se trouve de ces personnes dans vos environs, veuillez leur soumettre ceci.

J'indique ci-dessous la nature des renseignements que je désire obtenir, ainsi que les dérivés les plus ordinaires des noms de localités, en Canada :—

1. Si l'endroit est nommé d'après un village, une ville, une cité, ou une accidentation naturelle dans une autre province ou dans un autre pays, indiquez la province ou le pays où se trouve la localité d'origine.

2. Si l'endroit porte le nom d'une personne, donnez le nom de cette personne, son occupation et l'épellation exacte de son nom ; ajoutez certains détails qui peuvent intéresser : (a) Est-elle vivante, le lieu de sa résidence ; Est-elle morte, la date approximative de sa mort ; (b) A-t-elle résidé dans la localité ? y réside-t-elle encore ?

3. Si l'endroit tient son nom de quelque accident de terrain, donnez des détails touchant l'origine du nom aussi que la position géographique de l'accident naturel dont il dérive.

4. Cette ville, cette cité ou ce village à-t-il jamais porté d'autre nom ? En ce cas dire approximativement vers quelle époque ? Donnez l'origine de ce nom disparu.

Tout renseignement portant sur les sujets ci-dessus sera accueilli avec reconnaissance.

Bien à vous,

JAMES WHITE,
Géographe.

Veuillez écrire votre réponse sur la feuille ci-attachée.

Pour assurer la transmission gratuite de votre réponse, j'inclus une enveloppe adressée qui me parviendra franco.

Poupons

Labelle Co., Que.

Puepore

En 1890 - ou onze, le gouvernement fit construire des écoles. L'entrepreneur était M. W. P. Puepore. De là le nom de cette place: le monsieur vit encore et a été $\frac{1}{2}$ croix à l'Industrial et a encore des contacts de gouvernement

William Puepore

Maisonneur

E. d' Hochalapa

Industrial

J. C. Jules Lester *pld*

Department of the Interior
BUREAU OF GEOGRAPHY

Office

after William Poupore, contractor for the
construction of the lock & dam on the Lacrosse R. near
the post office

1. The contractor should be given an opportunity to be heard in person or by agent before the Board of Engineers in the case of any proposed change in the contract. The contractor should be notified in writing of the time and place of such hearing. The contractor should be given the opportunity to be heard in person or by agent before the Board of Engineers in the case of any proposed change in the contract. The contractor should be notified in writing of the time and place of such hearing.

JAMES WHITE
Geologist

Poupore